

CAPPEs

Centre d'accompagnement et de prévention
Pour les professionnelles et les professionnels des établissements scolaires
Rue de l'Écluse 67
2000 Neuchâtel

SCSP

Office de la promotion de la santé
et de la prévention
Rue des Beaux-Arts 13
2000 Neuchâtel

Groupe de travail Directions – DIR – Infirmières scolaires – IS – GSN - Générations Sexualités Neuchâtel

Ce groupe de travail composé de représentant-e-s des établissements scolaires de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel (directions DIR – Infirmières scolaires IS), de la responsable du secteur éducation sexuelle de Générations Sexualités Neuchâtel GSN, ainsi que de la responsable du centre de prévention et d'accompagnement pour les professionnelles et les professionnels de l'école CAPPEs, et de la référente pour la santé scolaire du service cantonal de la santé publique SCSP, s'est réuni quatre fois entre septembre 2022 et décembre 2023.

L'échange de bonnes pratiques ainsi que des bases de recommandations pour favoriser la collaboration et la coordination entre les intervenant-e-s concerné-e-s au sein de l'école obligatoire neuchâteloise ont constitué les discussions de ce groupe de travail.

Les buts principaux de ce groupe de travail étaient de :

- Soutenir la collaboration entre les différent-e-s intervenant-e-s en santé sexuelle (internes/externes) au sein de l'école, proposer des ressources coordonnées dans le domaine de la santé sexuelle, afin de favoriser une offre cohérente et harmonisée aux élèves
- Favoriser la connaissance des rôles et interventions des différent-e-s intervenant-e-s
- Soutenir la coordination entre les IS, les autres acteur-trice-s internes de l'école et le GSN
- Harmoniser les interventions entre les intervenant-e-s externes spécialisé-e-s et les intervenant-e-s internes, dont les groupes de santé scolaire
- Positionner les IS comme des ressources en cas de questions

Les recommandations du groupe de travail sont résumées ainsi :

- Connaître les différent-e-s intervenant-e-s internes et externes principaux, leurs missions et prestations.
- Consolider la définition commune de l'éducation sexuelle à l'école en lien avec les propositions du programme cantonal d'éducation sexuelle recommandé
- Avoir une vision en amont et en aval des interventions, et adaptation du contenu
- L'importance de la formation continue et la supervision des pratiques pour rester à niveau est relevée.

Ces points, correspondant aux résultats de ce groupe de travail sont développés dans ce document qui se veut être une proposition de base commune à tous les établissements de l'école obligatoire – cercles scolaires.

Le cadre de référence est le rapport 2016 pour l'établissement d'un programme cantonal en santé sexuelle. Ce rapport 2016, définit comme le « programme cantonal recommandé » se base sur les standards et recommandations développées par [SANTÉ SEXUELLE SUISSE](#), organisation faîtière des centres de santé sexuelle et des services d'éducation sexuelle dans toute la suisse, International Planned Parenthood Federation [IPPF](#), et l'Organisation mondiale de la santé OMS. Il contient des objectifs communs en matière d'éducation sexuelle à l'école, de la 1ère à la 11ème année, et permet d'identifier les compétences des différents acteurs neuchâtelois, en regard des différents objectifs retenus.

Ce groupe de travail a retenu ce programme cantonal recommandé comme l'offre a minima de ce qui est attendu en terme d'éducation en santé sexuelle selon le cadre de référence romand.

Ce groupe de travail se réunira le 5 décembre 2024 afin de faire un bilan de ce document de recommandations et d'y apporter d'éventuelles modifications.

Recommandations pour la coordination et la collaboration concernant la santé sexuelle au sein de l'école obligatoire neuchâteloise

1. Connaître les différent-e-s intervenant-e-s internes et externes principaux, leurs missions et prestations.

Centres de santé sexuelle - Planning familial :

Professionnel-le-s intervenant en sus du programme cantonal d'éducation sexuelle ou à qui adresser les élèves ou s'adresser pour conseils et soutien.

Infirmières scolaires, spécialisées en santé sexuelle :

Infirmières possédant un DAS en santé sexuelle et se chargeant de l'éducation sexuelle dans le cercle, en sus des activités d'infirmière scolaire.

Infirmières scolaires, généralistes :

Infirmières scolaires intégrant des notions d'éducation et de santé sexuelle dans leur offre de base de santé scolaire, sont également des ressources pour conseil, soutien ou accompagnement vers les spécialistes pour les élèves, parents et corps enseignant.

Génération Sexualités Neuchâtel, GSN:

Deux pôles :

1.Éducation en santé sexuelle.

Intervenant-e en éducation en santé sexuelle selon le programme cantonal mais aussi personnes ressources en cas de demandes spécifiques interne ou externe à l'école.

2.Info VIH/IST et atelier homophobie, transphobie :

Personnes qui interviennent en sus du programme cantonal d'éducation sexuelle

Les deux principaux intervenant-e-s externes et internes au sein de l'école obligatoire neuchâteloise concernant les aspects de santé sexuelle étant Génération Sexualités Neuchâtel GSN, et les infirmières scolaires, leurs interventions sont décrites ci-après. Les modalités détaillées du GSN sont en page 4 et en annexe.

Les mandats de santé sexuelle du Groupe Information Sexuelle et éducation à la santé, GIS, ont été repris en janvier 2019 par Généralités Sexualités Neuchâtel, GSN. Le GSN dispense également l'éducation sexuelle dans les institutions spécialisées ainsi que dans les classes intégrées de certains cercles scolaires. Le GSN applique les interventions d'éducation en santé sexuelle au sein des écoles selon les propositions du programme cantonal recommandé. Le GSN organise ses interventions sur demande et d'entente avec la direction. Le GSN prend contact chaque année avec les directions et secrétariats pour la planification.

Lors de soirées d'informations aux parents, les membres de l'école sont conviés afin de connaître le programme et les prestations que le GSN propose. Les soirées d'informations aux parents sont importantes, afin que les parents connaissent les personnes ressources de l'école en matière de santé sexuelle et ce qui est proposé dans les interventions. La présence de l'infirmière scolaire est bienvenue en tant qu'actrice relais de la santé scolaire. Le GSN peut faire partie de groupe santé scolaire afin de coordonner et aiguiller toutes questions en lien avec la santé sexuelle.

Infirmières scolaires – spécialisées en santé sexuelle

En l'état, décembre 2023, lorsque le GSN n'intervient pas dans un cercle scolaire, c'est un-e professionnel-le-s formé-e-s ayant un DAS en santé sexuelle qui prend en charge l'éducation en santé sexuelle. Actuellement, décembre 2023, ce sont les infirmières scolaires (IS) en possession dudit DAS qui assurent les interventions en éducation sexuelle selon un cahier des charges en sus de leurs activités de santé scolaire. Ce temps est hors de leur temps prévu pour la santé scolaire.

Le groupe recommande que les interventions de l'infirmière scolaire en santé sexuelle suivent les propositions du programme cantonal d'éducation sexuelle recommandé. L'organisation des soirées d'informations aux parents afin de faire connaître aux parents les personnes ressources de l'école en matière de santé sexuelle fait partie des interventions. L'infirmière scolaire peut également se positionner comme actrice relais pour la santé sexuelle.

Les infirmières scolaires concernées, ainsi que le GSN, font partie de l'association latine d'éducation et de conseil en santé sexuelle, [ALECSS](#). Si un-e professionnel-le formé-e, hors GSN et IS spécialisées, devait assurer les interventions en santé sexuelle au sein de l'école obligatoire, il-elle devrait suivre les recommandations de ce document.

2. Consolider la définition commune de l'éducation sexuelle à l'école en lien avec les propositions du programme cantonal d'éducation sexuelle recommandé

Pour que chaque enfant du canton de Neuchâtel puisse accéder durant sa scolarité obligatoire à de l'éducation en santé sexuelle répondant à des critères de qualité nationaux, il est nécessaire que l'éducation en santé sexuelle soit proposée par des personnes en possession d'un titre de spécialiste en santé sexuelle ou titre jugé équivalent par Santé Sexuelle Suisse. Santé Sexuelle Suisse étant le cadre de référence au niveau national. Cette spécialisation vise à fournir aux enfants et aux jeunes des informations en matière de vie relationnelle, sexuelles et de droits liés à la sexualité ainsi qu'à soutenir le développement de leurs compétences propre pour des prises de décisions autonomes et responsables concernant leur santé sexuelle. L'approche se veut holistique et positive.

En octobre 2015, le Service cantonal de la santé publique (SCSP), dans le cadre de l'élaboration d'un Plan cantonal de santé sexuelle et reproductive lié à la politique cantonale de prévention et de promotion de la santé ainsi que des activités de surveillance de la santé scolaire, a réuni un groupe de

travail cantonal. Ce groupe de travail réunissant les acteurs principaux du domaine dans le canton a rendu un rapport final en 2016, faisant des propositions pour l'établissement d'un programme cantonal d'éducation sexuelle. Ceci a servi de base à un programme cantonal recommandé, nommé ainsi dans ce document et auquel ce groupe de travail s'est référé pour tendre à une harmonisation cantonale au niveau de la santé sexuelle au sein de l'école obligatoire neuchâteloise. Ces recommandations sont l'offre a minima de ce qui est attendu en terme d'éducation en santé sexuelle selon le cadre de référence romand. Les liens sont présents avec le cadre national de Santé Sexuelle Suisse.

Dans l'idéal, les interventions devraient correspondre aux thèmes et objectifs du programme recommandé ceci permettant une offre commune visant à l'égalité des chances des élèves du canton.

Il est à noter que la société étant en constante évolution, les thématiques définies dans le programme recommandé peuvent ne pas être exhaustives. Il convient que le-la spécialiste en tienne compte dans son offre tout au long de la scolarité obligatoire.

Ce groupe recommande que les intervenant-e-s en santé sexuelle dans les cercles s'organisent pour se rencontrer et échanger à minima une à deux fois par année. Les échanges soutenus et réguliers sont à encourager. En sus des contacts réguliers avec Santé Sexuelle Suisse, faire partie d'ALECSS permet l'échange de bonnes pratiques et l'actualisation des connaissances.

3. Avoir une vision en amont et en aval des interventions, et adaptation du contenu

Pour une bonne coordination, il semble primordial que le personnel de l'école, et les parents, soient informés des interventions et des intervenant-e-s propres à chaque cercle. Par exemple, une information de l'IS au personnel de l'école sur le programme ou la mise au courant du passage dans les classes du GSN participe à une bonne coordination et compréhension des enjeux.

Il peut être nécessaire selon les spécificités de tenir compte des classes à besoins particuliers afin d'adapter au mieux l'offre permettant une bonne compréhension des élèves.

4. L'importance de la formation continue et la supervision des pratiques pour rester à niveau est relevée.

Santé Sexuelle CH a édicté des recommandations pour le maintien de la qualité du titre de spécialiste en santé sexuelle. Il est indiqué que ces intervenant-e-s internes en santé sexuelle dans les cercles suivent ces recommandations.

Modalités d'interventions du GSN

Selon le programme cantonal recommandé, le GSN propose des interventions entre 18 et 22 périodes, se déclinant de la manière suivante :

- 2ème année : 1x2 périodes + une soirée pour les parents d'élèves.
- 5ème année : 1x2 périodes.
- 7ème année : 2x2 périodes + une soirée pour les parents d'élèves. Cette soirée n'est pas prévue dans le programme cantonal recommandé mais vivement conseillée.

- 9ème année : 2x2 périodes.
- 10ème année : 1x2 périodes.
- 11ème année : 8 périodes (JS dites traditionnelles) ou 4 périodes (JS EOREN 2022-2023).

Après le contact et la planification avec la direction, les intervenant-e-s du GSN prennent contact en amont des interventions avec le corps enseignant afin de connaître les spécificités de dynamique de classe et/ou d'un-e élève en particulier. Pour les niveaux dont les rencontres se déroulent en deux fois, ce sont les mêmes intervenant-e-s qui rencontrent la classe avec un maximum de 15 jours d'écart.

Les classes FS/CR/TE (formation spéciale, classe relais, terminale) sont rencontrées par classe (de 7ème à 11ème année) à raison de 2x2 périodes chaque année, les élèves de 11ème année étant rencontrés en modèle journées santé, JS. Ces interventions se font à 2 intervenant-e-s avec un nombre maximum de 12 élèves. Il est important d'assurer une bonne adaptation des contenus aux élèves à besoins particuliers, aussi dans le but de leur garantir leur droit à l'éducation en santé sexuelle. Ces interventions devraient être prévues et non dispensées dans le cadre de périodes prévues pour le sport, les arts ou l'étude.

Au niveau organisationnel, les interventions du GSN se déroulent en principe : dans une salle de classe avec des tables, chaises, ordinateur, beamer (sauf pour les 2ème années) et tableaux.

Autres interventions du GSN

Même dans les cas où le GSN n'intervient pas pour l'éducation à la santé sexuelle dans le cercle, il peut répondre à des demandes ponctuelles des cercles et proposer des interventions selon les besoins. Ces interventions peuvent se décliner pour différents publics et selon différentes modalités. Ce sont les spécialistes en santé sexuelle (formée en évaluation des comportements sexuels chez les enfants et les jeunes) qui proposent, selon les situations, des interventions spécifiques comme un coaching auprès du corps enseignant/direction, des informations aux parents, des rencontres en individuel et/ou en groupe classe. Lors d'animations en lien avec la santé sexuelle proposées par les IS, le GSN apprécie d'en être informé afin de créer des ponts dans les contenus et montrer aux élèves (et parents) que le GSN et écoles collaborent étroitement.

État des lieux de la situation pour l'année 2022-2023 pour l'organisation de l'éducation sexuelle à l'école obligatoire neuchâteloise

CSVN, Cercle scolaire de Val-de-Ruz : Manuela Roth, conseillère médico-éducative

Éorén, École obligatoire région Neuchâtel: GSN

EOCF, École obligatoire de la Chaux-de-Fonds (par le service de santé et promotion de la santé SSPS) : Barbara Cary, IS

cescole, cercle scolaire de Colombier et environs : GSN

CSRC, Cercle scolaire des Cerisiers : Katya Bourquin, IS

CSLL, Cercle scolaire du Locle : Laurence Messerli IS pour les années 1-6, GSN pour les années 7-11

CSVN, JJR, Cercle scolaire de Val-de-Travers : GSN

NB : L'exposition Mon Corps est à moi, MCEAM, est actuellement proposée dans les cercles de l'éorén, CSRC, CSLL et cescole. Cette exposition est axée sur la prévention des abus pour les 5^{ème} année.

Selon les recommandations de Santé Sexuelle Suisse, cette exposition est un complément aux 2 périodes prévues pour les 5^{ème} année, et ne peut se substituer à ces 2 périodes comprenant les connaissances du corps liées à la reproduction, à la grossesse et à la naissance ainsi que les ressentis corporels. Au vue de l'évolution de la société, l'information entre médias et sexualité devrait aussi être abordée, toujours selon les recommandations de Santé Sexuelle Suisse, ce que permet en partie la nouvelle exposition.

L'animation des ateliers de MCEAM est en principe fait par un-e animateur-trice spécialisé-e par un DAS en santé sexuelle (infirmière scolaire ou intervenant-e GSN) par classe.

Dès 2024 une nouvelle exposition actualisée et plus inclusive est disponible. Pour rappel, l'utilisation de cette exposition devrait être en sus des deux périodes prévues pour les 5^{ème} année, selon la forte recommandation de Santé Sexuelle Suisse.

Annexes

Propositions Programme cantonal recommandé

https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/SSCH_recommandationsQtitre_Fr_2021.pdf

À titre informatif :

Recommandations du GSN pour la collaboration – Écoles – GSN (secteur : éducation en santé sexuelle)

Portfolio éorén